

FROMENT.

RDINAIREMENT on sème les céréales sur deux labours, un d'automne et l'autre du printemps, dans les terres fortes comme dans les légères. Ceux qui ont des engrais doivent les répandre sur le terrain avant de labourer, et ne pas les laisser trop longtemps exposer à l'air avant de les enterrer par le labour, parce qu'ils perdent de leur qualité; on ne doit point retarder, après le second labour, de semer, de crainte que la terre ne durcisse au point de ne pouvoir être convenablement émiettée par la herse. Plusieurs veulent que l'on sème sous la raie et d'autres après le hersage; ils peuvent avoir des raisons fondées sur l'expérience ou sur des circonstances particulières; mais en général il est mieux de semer après avoir passé la herse une ou deux fois, car le blé trop enterré pourrit, on lève si tard, que sa maturité est trop retardée pour être coupé avantageusement dans le même temps que celui qui a été moins enterré par un simple hersage, aussitôt après la semence.

LE CHAULAGE.

N doit être bien particulier sur le choix de la plus belle semence et de la plus nette; je ne saurais trop recommander de chauler toute espèce de grains avant de les semer; le chaulage, au moyen de la chaux, détruit les germes de la carie et du charbon, deux maladies qui n'existent dans le pays que depuis quelques années, mais qui commencent à y causer de grands ravages.

Le chaulage consiste à faire de l'eau blanche avec de la chaux, dans une cuve; d'avoir un panier dans lequel on met les grains, que l'on enfonce dans la cuve; on brasse les grains dans le panier avec une palette de bois, jusqu'à ce qu'ils soient bien imprégnés, ensuite on les étend sur un drap pour les faire essorer, et on les sème aussitôt après.

Il y a plusieurs manières de répandre la semence sur la terre, mais comme celle que l'on suit en Canada est bonne, et qu'elle est encore usitée en Europe malgré les nouvelles méthodes que l'on a essayées d'y introduire, j'engage les cultivateurs à s'y tenir; j'ai vu des semeurs assez adroits pour semer avec une régularité étonnante, sans en répandre dans la raie qui sépare les planches.

Quand le grain est chaulé, on doit le semer plus clair que lorsqu'il ne l'est pas, ce qui est une épargne, et lui donne un fort degré de germination.

Deux minots de blé suffisent pour un arpent de terre en superficie, ainsi que trois minots d'avoine, de pois, ou de fèves; quelques-uns mêmes prétendent que la moitié de cette quantité donnerait une meilleure récolte dans des terrains d'une moyenne fertilité.

Les cultivateurs ont sans doute eu de bonnes raisons pour avoir abandonné les semences de blé et de seigle, l'automne, dans le district de Québec; en sorte que je n'ose les engager à faire de nouveaux essais, en ne semant que quelques planches de ces grains l'automne, le long de leurs haies ou clôtures, où il se rassemble le plus de neige, qui les préserverait des gelées; au reste, c'est ce que je pratique,

avec succès, depuis plusieurs années dans mon jardin, où je conserve, pendant les plus rudes hivers, des oignons, des cives, des échalottes, des panais, des carottes, des sarsifs, des choux, du persil, du cerfeuil, etc., je ne doute pas que l'on en pourrait faire autant pour le froment et le seigle en plein champ, en les plaçant, comme je le dis, le long des clôtures, où la neige s'accumule de bonne heure.

Le maître n'oubliera pas de faire exécuter ces labours, ces semences, ces hersages par des élèves, et d'en nommer un nombre suffisant pour curer les sillons qui séparent les planches, de la terre et des grains qui y seront tombés, de les faire jeter de droite et de gauche sur les planches, et de faire suivre ces cureurs par d'autres jeunes gens qui, un râteau à la main, émiettent la terre et couvrent le semis.

Quand les grains de toutes espèces auront acquis six à huit poices de hauteur, il les fera sarcler par un essaim d'élèves, à la main, qui suivront les sillons qui séparent les planches, et pourront, si les planches n'excèdent pas quatre pieds, l'exécuter sans marcher sur les grains, de droite et de gauche.

SEIGLE.

LE seigle est une des céréales assez bien connu dans ce pays pour me dispenser d'en donner la description.

Il y a des avantages qui l'ont rendu précieux aux yeux des cultivateurs, et l'ont fait adopter dès l'établissement de la colonie; c'est lui qui, après le froment, donne la farine la plus propre à être convertie en pain; il prospère dans des terres où ce dernier ne peut croître; il craint moins les gelées, et arrive plus promptement à maturité.

Tous les sols qui ne sont pas aquatiques fournissent des récoltes plus ou moins avantageuses de seigle; en conséquence, on ne doit lui consacrer que ceux qui ne sont pas propres au froment comme ceux qui sont arides, sablonneux, crayeux, ou argileux.

Tous les engrais et amendements favorables à la production des autres céréales conviennent au seigle; on lui donne les mêmes labours, les mêmes façons et les mêmes soins que ceux qui sont indiqués ci-dessus pour la culture du froment, ainsi on y aura recours, et en les pratiquant, on en sera récompensé par d'abondantes récoltes.

Une chose que l'on ne connaît pas ici, c'est qu'en semant du seigle dans les premiers jours de juillet, temps auquel on connaît si le fourrage sera abondant ou non, il y peut suppléer abondamment, puisqu'on pourra le faucher une couple de fois avant les gelées, et qu'il n'en donnera pas une récolte moins abondante dans son temps.

On emploie cent vingt livres de seigle, terme moyen pour semer un arpent; on doit le couvrir bien peu; un fagot d'épine, au lieu d'une herse, suffit pour l'enterrer.

Sa paille sert à couvrir les bâtiments, à lier les bottes de froment, d'orge, d'avoine, et de foin, à attacher les arbrisseaux, comme les gadelliers, les groseillers, etc. et à faire de la litière.

Ces grains servent à faire de la bière et de l'eau-de-vie, à nourrir les hommes dans les